

APPEL A CANDIDATURE POUR LES ARTISTES VENCOIS ET DU PAYS VENCOIS !

Au printemps, Vence signait deux conventions d'échanges culturels et d'amitié avec les villages de Ein Hod en Israël et de Sidi Bou Saïd en Tunisie .

L'association "Cités des Arts en Méditerranée " et la ville de Vence ont invité 4 artistes - un plasticien et un musicien désignés par la ville de Ein Hod, un plasticien et un musicien désignés par le Centre des Musiques Arabes et de Méditerranéennes de Sidi Bou Saïd pour une résidence d'artistes de deux semaines en novembre 2016 à la Villa le Rêve.

En retour , l'association Cités des Arts en Méditerranée et la ville de Vence lancent un appel à candidature pour permettre à 4 artistes vençois et du pays vençois d'aller en résidence d'artistes à Ein Hod ou Sidi Bou Saïd en 2017.

Les candidatures seront sélectionnées par un Jury composé de représentants de l'association Cités des Arts en Méditerranée, de la ville de Vence, d'artistes confirmés ainsi que de professionnels des milieux artistiques et culturels.

La date limite de dépôt des candidatures est le 31 octobre 2016 (suite à réunion du 6 octobre).

Le jury se réunira en octobre 2016.

Chaque dossier de candidature doit obligatoirement comporter :

- un bulletin de candidature disponible sur demande auprès de cathbensoussan@yahoo.fr ou jiborra@ville-vence.fr et dûment complété

- Un curriculum vitae classique ET artistique du candidat (formation artistique, expositions individuelles ou collectives, enregistrements et concerts, participation à des concours, prix et récompenses), si étudiant : diplôme en cours et nom de l'école.

- La copie de bonne qualité de 6 œuvres personnelles récentes.

- Une lettre de motivation témoignant de l'adéquation avec l'esprit général du projet et avec le thème : « Echange et partage ».

L'argumentation pourra également mentionner une motivation particulière concernant l'une ou l'autre des deux villes-hôtes ou des cultures des pays concernés.

Le dossier de candidature doit être envoyé par le candidat, à ses frais, au plus tard le 31 octobre 2016 (cf. réunion du 6.10.16) à l'adresse suivante :

Association Cités des Arts en Méditerranée,
326 avenue Rhin et Danube
06 140 Vence

- soit par voie postale, le cachet de la poste faisant foi ;
- soit par courrier électronique à cathbensoussan@yahoo.fr (fichier unique, format uniquement portrait OU paysage, Word ou PDF et n'excédant pas 8 Mo).

Aucun dossier incomplet ou non conforme ne sera pris en considération. Tous les artistes ayant présenté un dossier seront informés des résultats. Les artistes non sélectionnés pourront récupérer leur dossier auprès de l'association Cités des Arts en Méditerranée ou par voie postale à leurs frais selon le tarif d'affranchissement en vigueur.

Renseignements: cathbensoussan@yahoo.fr ou jiborra@ville-vence.fr

Catherine Ambacher
Présidente de l'association CDAM